

COMMUNE DE LA CHAPELLE

73660 LA CHAPELLE

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 23 JUILLET 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

MEMBRES PRESENTS : Mmes REFFET Martine, DALLA-COSTA Josette, NOYEL Marie-Geneviève, MAURICE Michèle, Mrs COSTEL Charles, GOYET Adrien.

Mr HILAIRET Gwenaël donne procuration à Mr GOYET Adrien.

Mr CUGNET Romain donne procuration à Mr COSTEL Charles

Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

-
- *PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 5 Juin 2025 :
approuvé à l'unanimité*

 - **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE LA CHAMBRE : RECOMPOSITION DE L'ORGANE DELIBERANT DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE A FISCALITE PROPRE L'ANNEE PRECEDENT CELLE DU RENOUELEMENT GENERAL DES CONSEILS MUNICIPAUX**
Selon Article L. 5211-6-1 du CGCT, et accord local, 27 sièges répartis entre les 12 communes membres dont 1 siège pour la Commune de La Chapelle.
< Délibération approuvée à l'unanimité

 - **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE LA CHAMBRE : TRANSFERT à la 4 C DE LA COMPETENCE « Organisation, gestion, service et surveillance de la restauration scolaire**
< Délibération approuvée à l'unanimité

 - **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE LA CHAMBRE : Modification des statuts**
< Délibération approuvée à la majorité (1 abstention)

 - **AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX INCLUSIVE :**
Demande de subvention auprès de la Région
Coût estimatif : 42 686.69 € HT (subvention attendue 15 000 €).
< Délibération approuvée à l'unanimité

 - **RENOVATION BATIMENT SCOLAIRE ET LOGEMENTS EXISTANTS**
 - Contrat d'assistance à la maîtrise d'ouvrage conclu avec l'association SOLIHA. Coût 1560 € TTC.
 - Réalisation diagnostic plomb/amiante par Alpes Contrôles : coût 3600 € TTC.

- **RECRUTEMENT AGENTS OCCASIONNELS**

Agents saisonniers pendant l'été.

< *Délibération approuvée à l'unanimité*

- **RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU**

< *Délibération approuvée à l'unanimité*

- **DECISION MODIFICATIVE – BUDGET COMMUNAL**

Ecritures suite intégration frais études.

< *Délibération approuvée à l'unanimité*

Questions diverses :

- *Décisions prises par le Maire en vertu de sa délégation consentie par le conseil municipal et relative à l'engagement de dépenses (article L 2122-22 du CGCT)*
 - *Démolition du bâtiment des anciennes douches dans la cour de l'école : devis de l'entreprise Maçonnerie Savoyarde de 14 220 € TTC.*
 - *Prestation du groupe « J+1 orchestra » au lac de Gondran le 25 juillet 2025 : devis d'un montant de 2000 €.*
- *Enquête de recensement de la population organisée du 15 Janvier au 14 Février 2026. Recrutement d'un agent recenseur : candidature à déposer en mairie pour le 31 Août 2025.*

Vu la présente liste des délibérations du Conseil Municipal pour être affichée à la porte de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune en date du 25 Juillet 2025.

Fait à La Chapelle, le 24 Juillet 2025

Le Maire,
COSTEL Charles

